

Suite au vote de l'état d'urgence sanitaire, l'installation de la nouvelle équipe municipale n'a pas été autorisée après les élections du 15 mars dernier.

Le présent conseil réunit donc l'ensemble des anciens conseillers municipaux.

Compte tenu de l'état d'urgence, seuls le maire et quelques conseillers sont présents dans la salle de réunion de Gençay, le surplus des conseillers assistant aux débats en visio conférence.

Présents :

François BOCK maire de Gençay préside la séance.

Claude FERRON, Françoise PERIDY, Sarah COLLOBER , Philippe BONNEAUD, Roselyne LACOUTURE, Jean-Paul THUBERT, Aurélie BOURREAU, Renaud ROBERT, Sylvie DENIS, Sophie VERGNAUD, Dominique GUYONNET, Bernard DAVID, Cécile CERISIER, Fabienne GILLES ROUSSEAU.

Absents excusés avec pouvoir : Fanny BOETCH, David RANGER.

Absents excusés: Yves GARREAU, Yves GUILLON.

Membres en exercice : 19 ; Membres présents : 15 ; Nombre de suffrages : 17

Secrétaire de séance : Sophie VERGNAUD

Ouverture de la séance 20h00

1 –Election du maire

Le gouvernement a donné l'autorisation aux élus de se réunir pour procéder à l'élection du maire entre le 23 et le 28 mai 2020.

Il est décidé de fixer cette première réunion de conseil le samedi 23 mai 2020 à 14h 30.

Compte tenu de l'état d'urgence, les conseillers pourront être présents physiquement dans la salle de réunion, sous condition de respect des distanciations et des gestes barrières, ou présents en visio-conférence, sous condition de donner pouvoir à un conseiller présent en salle pour les votes à bulletin secret.

2 – Approbation du compte rendu du 27 février 2020

Le compte rendu de la réunion du 27/02/2020 consacré au budget 2020 et adressé préalablement aux conseillers est soumis au vote.

Vote 17 pour

3 – Commande de visières

La commune a commandé à une association de Champagne Saint Hilaire des visières de protection destinées au personnel.

Le coût de production s'élève à 30 heures de main d'oeuvre et le prix des matières premières, soit un total de 60€.

4 – Autorisation de construction du cinéma

Afin que le projet de construction du cinéma se poursuive, la commune de Gençay doit donner délégation de signature à la communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour le choix technique et le chiffrage.

Vote 11 pour 4 abstentions

5 – Informations COVID 19

○ Il n'y a à ce jour aucun cas recensé par l'Agence Régionale de Santé sur la commune ; des malades n'ont pas été testés.

○ La commune procèdera, dès leur réception, à la distribution de masques en tissu aux habitants : pour le moment les communes en zone rouge sont prioritaires sur les commandes ; des masques chirurgicaux seront également à disposition pour les personnes malades ou en difficulté. Il sera remis aux conseillers municipaux une visière et dix masques.

○ La mairie de Gençay a préservé durant tout le confinement la continuité du service public et le personnel s'est relayé en assurant des permanences au secrétariat, à l'école et sur tout le territoire de la commune. François Bock les remercie chaleureusement (applaudissements).

○ Fonctionnement compliqué à l'école primaire dont la réouverture s'est effectuée mardi dernier ; en raison des actualités du collège de Chauvigny moins d'élèves ont repris le chemin de l'école : l'effectif est de 20 élèves sur 80.

La cour a été partagée en 4 parcs afin de respecter la consigne de distanciation par classe.

Les enfants de personnel soignant sont prioritaires et les enseignants ont établi une rotation pour respecter le nombre de 15 élèves maximum. Un enfant de Vernon dont l'école restera fermée, est accueilli à Gençay.

○ Résidence autonomie EHPAD : un tivoli a été monté à l'extérieur des établissements .la ré ouverture aux familles est en place depuis deux semaines grâce à l'appui des bénévoles de la réserve civique qui assurent l'accueil dans le respect des conditions sanitaires imposées;

Le maire remercie tous les participants de la réserve civique pour leur travail et leur engagement.

○ Animations : le voyage prévu à l'Ascension à Brekerfield est annulé ; les festivités du 14 juillet sont également annulées ; le SIMM a décidé la fermeture de la piscine pour la saison 2020 (désinfection des vestiaires impossible).

Les commerces de Gençay ont ouvert le 11 mai ; les restaurants ainsi que le café ouvriront le 2 juin avec des terrasses plus étendues ; la vente à emporter assurée par le Café Cantine a été appréciée.

6– Subventions aux associations

Certaines associations rémunèrent des salariés encadrants : il est donc proposé de statuer sur les demandes de subvention qui ont été déposées.

Il est remarqué que seulement 1/3 des dossiers ont été déposés cette année .

Fabienne ROUSSEAU GILLES intervient pour indiquer que l'association de jumelage, dont elle est présidente, ne déposera pas de demande 2020 dans la mesure où les manifestations principales (voyage et rencontre) ont été annulées .

Il est également demandé de valider le dernier versement de la subvention 2019 du Centre Culturel : ce versement était soumis à des conditions qui seront étudiées lors de la prochaine commission, mais cette association a besoin de trésorerie car elle emploie plusieurs salariés.

La validation des demandes de subvention déposées, d'un montant global de 11 425€, est effectuée à l'unanimité

Vote 15 pour

Le solde de l'enveloppe de subvention votée lors du budget s'élève à 10 170€.

François BOCK ajoute que le budget 2020 devra faire l'objet d'une révision : les dépenses de fonctionnement ont été alourdies par des dépenses « Covid » imprévues.

Au niveau de l'école, les recettes de cantine ont été enregistrées ; en raison du contrat liant la commune au prestataire, seuls les repas pris sont facturés.

7– Aide à l'installation de nouveaux commerçants

Afin de permettre à certains commerces de procéder à des aménagements et de démarrer une activité sur la commune, il est proposé d'allouer une aide d'un montant maximal de 1000€.

Seraient concernés le magasin « chasse/pêche » de la rte de Civray, l'esthéticienne de la Place du Marché et l'épicerie prévue sur la même place.

Vote 15 pour

8– Exonération totale ou partielle des loyers de la maison de santé

En raison du confinement, des praticiens de la Maison de santé de Gençay ont fermé leur cabinet. Il est proposé d'accorder à ces praticiens une exonération totale des loyers des mois d'avril et mai 2020.

Les conseillers délibèrent sur l'annulation totale des loyers d'avril et mai pour les praticiens qui n'ont pas eu d'activité.

Vote 14 pour 1 abstention

Tout en assurant une vigilance particulière envers la pandémie, les médecins et infirmières ont également constaté une baisse de fréquentation : Il est proposé de leur accorder une baisse des loyers dont le montant sera discuté lors du prochain conseil.

9 – Demande d'exonération du prestataire assurant la gestion de la foire de Gençay

Après présentation du bilan comptable de la société FRERY, le Conseil Municipal a accepté de fixer la redevance annuelle à 4 000.00€, ce qui permettrait d'équilibrer les comptes de l'entreprise pour les foires de Gençay.

Avec le confinement, la foire de Gençay s'est résumée au marché alimentaire.

Monsieur BECKERS dirigeant de la société demande à titre exceptionnel, une exonération totale de la redevance pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la demande d'exonération totale de la redevance annuelle pour la gestion des foires.

Vote 14 pour 1 abstention

10 – Prix du terrain à vendre Rue des Ormes

Il avait été décidé lors du conseil du 30/01/2020 de mettre en vente un terrain communal de 188 m² situé Rue des Ormes, afin de permettre une extension du lot adjacent de 497 m² appartenant aux consorts Fawcett/ Callaud.

Monsieur le maire propose un prix de vente de 40€ le m², identique à la demande des propriétaires des lots voisins.

Le prix de vente total de la parcelle serait de 7 520€.

Le conseil adopte la proposition à l'unanimité.

Vote 15 pour

11 – Achat d'une maison au 9 Place du Marché

La commune envisage d'acquérir la maison située 9 place du Marché, comprenant un local commercial au rez-de chaussée et un logement à l'étage.

L'objectif est de redynamiser le commerce autour des halles, en permettant l'installation d'une petite épicerie.

Le logement serait réhabilité en logement d'urgence mis à la disposition de la Gendarmerie, en remplacement de celui existant à la Résidence Autonomie qui présente des nuisances (bruit) pour les résidents âgés. Ce logement équipé correspond à la demande.

La maison est mise en vente 80 000€ par le propriétaire monsieur BECKERS, ancien caviste.

Un droit de passage avec le local Pichereau / Artus grève l'accès de la rue de la Mairie.

Des travaux de rénovation évalués à 25 000€ (électricité, isolation, désamiantage éventuel) sont également nécessaires. Il convient d'obtenir des devis avant toute négociation.

François BOCK demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à négocier le montant de l'immeuble. Cette acquisition représente un effort de budget de la part de la collectivité mais permet de conserver un usage commercial de l'immeuble dans le centre bourg de Gençay.

La proposition est soumise au vote.

Vote 1 contre 14 pour

12 – Aménagement urbain – maîtrise d'œuvre

Il est proposé de confier à la société PLAN URBA SERVICES la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement urbain prévu dans le bourg, concernant les : Rue de la Sallée, Rue de l'Echelle, et Rue Moncabré.

La remise en état de ces rues nécessite l'intervention simultanée de Eaux de Vienne, Sorégies et France Télécom et doit être envisagée avec une vision globale à long terme.

Le coût du projet subventionné en grande partie par l'état s'élève à 2 millions d'euros.

La commune ne peut s'engager sans le conseil d'un cabinet spécialisé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote 15 pour

13 – Remplacement d'un agent titulaire mis en disponibilité

Suite à la mise en disponibilité d'un agent, un poste de chauffagiste du service technique est vacant. Il est proposé de recruter un remplaçant pour la durée de deux ans de la mise en disponibilité.

Vote 15 pour

14 – Information sur le prix et la qualité de l'eau

L'information annuelle sur la qualité de l'eau a été transmise à la mairie de Gençay et fera l'objet d'un affichage.

La qualité est constante pour un prix qui reste stable pour le moment : sur 100€, 70€ sont destinés à la pollution domestique.

Eaux de Vienne apporte également une aide aux collectivités avec la gestion des réseaux eaux pluviales, eaux usées.

La commune de Gençay dispose d'un réseau très ancien.

15 – Information PLUI et éolien

Le nouveau Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est actif et opposable aux tiers depuis le 09/04/2020.

Le projet éolien du Camp de Briançon à Champagné Saint Hilaire a reçu l'accord de la Préfecture pour quatre éoliennes.

En rappel, la commune de Gençay avait émis une délibération défavorable à l'implantation de ce parc d'éoliennes.

16 – Questions diverses

○ Elections 2020 : suite à l'élection du conseil municipal le 15 mars 2020, l'Etat a donné le feu vert pour l'élection et la mise en place du maire et des adjoints des communes concernées ; un conseil municipal exceptionnel se réunira le samedi 23 mai 2020 à cet effet.

○ De nouvelles missions, dont l'accompagnement des visites à l'Ehpad et à la Résidence autonomie sont à pourvoir par la réserve civique qui a besoin de nouveaux bénévoles. Une demande de participation sera adressée à l'intention des habitants.

- Résidence sénior : le projet de démolition a été suspendu durant le confinement.
- Restaurant hôtel Le Vieux Château : contrairement aux rumeurs, le SIVM n'achète pas cet immeuble.
- Marchés : en raison des consignes sanitaires du Covid, les marchés se sont tenus sur le Champ de Foire ; les habitants du Pays Gencéen ont largement plébiscité ce marché pendant le confinement, certains clients venant même de Poitiers. Les commerçants ont cependant souhaité réintégrer les halles, ce qui a été accordé ; des commerçants supplémentaires pourront être accueillis à l'extérieur si besoin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 34 .

La prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu exceptionnellement le samedi 23 mai 2020 à 14h30 sera consacrée à l'élection du Maire.

Sophie VERGNAUD